

La lettre municipale

3 Mai 2013

N° 43

Chers concitoyens,

Le conseil municipal s'est réuni trois fois depuis le début de cette année. Il a pris des décisions importantes dans plusieurs domaines.

La garderie périscolaire. Elle n'est plus associative et devient un service municipal; elle accueille de nombreux enfants et fait de plus en plus partie de l'organisation de la vie des familles sablonnières. Elle a vocation à être gérée par le syndicat scolaire des trois communes du regroupement pédagogique. Elle est un complément indispensable au réseau d'assistantes maternelles qui gardent les plus jeunes enfants à leur domicile.

Emploi d'un jeune dans le cadre des contrats Emploi Avenir. Depuis février, la commune a recruté un jeune. Il suit une formation en peinture tout en rénovant les bâtiments municipaux grâce au concours d'un sablonnien, professeur du technique et au suivi de la mission locale de Coulommiers. Ce type de contrat permet à la commune de bénéficier d'une prise en charge par l'état de 75%. Il constitue une véritable chance pour le jeune qui se voit offrir l'opportunité d'une formation et la perspective d'une réelle qualification.

Renégociation de l'emprunt communal. Nous avons trouvé judicieux de profiter de la baisse des taux pour renégocier nos prêts bancaires. Le nouvel emprunt au taux fixe de 2,95% sur 20 ans remplace plusieurs prêts qui s'échelonnaient entre 3 et 5%.

Emprunt pour les travaux d'assainissement collectif. Le budget assainissement est un budget propre, séparé du budget communal. Nous avons donc réalisé un emprunt de 924000 euros. Cette somme représente environ 50% du coût global des travaux.

Les travaux d'assainissement en question commenceront en juin. L'entreprise TP Ile de France effectuée déjà des repères sur la voirie et les géomètres vont prochainement en faire autant dans les terrains où sera construite la station d'épuration. La première phase des travaux concernera le bourg. De nombreuses questions techniques se posent pour les habitants. Vous êtes invités à participer à la réunion avec les entreprises et le bureau de Test Ingénierie chargé de la maîtrise d'œuvre qui aura lieu le mardi 28 mai à 19 heures à La Ferme du Domaine. J'invite ceux qui ne pourraient y assister à prendre contact après cette date en mairie afin de connaître la marche à suivre. Ces travaux vont être longs, nos rues seront encombrées et de nombreux désagréments s'en suivront pour les habitants. Il va falloir s'armer de patience même si les moyens techniques d'aujourd'hui permettent de meilleures performances.

La vie d'un village c'est aussi les activités de ses habitants. A mi-janvier, beaucoup d'entre vous ont bravé les intempéries pour assister aux vœux communaux et je les en remercie. Ce moment est certes festif mais il permet surtout au maire de rappeler les réalisations de l'année passée et d'exposer les projets de celle qui commence. De nombreuses activités sont proposées dans le village, beaucoup d'événements ont eu lieu depuis janvier: le spectacle de danse des Scènes Rurales, un stage de danse contemporaine pour les collégiens et leurs parents, le repas de La Saint Hubert, la compétition régionale de canoë kayak, la course aux œufs de pâques, le concert de musique classique d'Art et Patrimoine, le trail du tacot briard (course à pied) et le repas dansant communal du 1er mai qui a accueilli cent dix convives. L'action municipale des élus et celle des bénévoles associatifs dans ce domaine mérite d'être soulignée. Et je souhaiterais que toutes ces énergies puissent se retrouver dans l'organisation de la fête communale qui aura lieu les 6 et 7 juillet prochains. J'invite donc tous les habitants qui voudraient apporter leur aide et leurs idées à participer à une réunion de préparation de la fête dans le cadre du comité d'animation le jeudi 16 mai à 19 heures 30 à la mairie.

La vie communale, c'est aussi maintenant la communauté de communes de la Brié des Morin. Dans ce domaine, vous le savez, j'apporte ma contribution dans le cadre de la jeunesse, des sports et de la culture. A Sablonnières pour les séniors (à partir de 60 ans), vous pouvez profiter d'un service de transport à la personne et à la demande. Les enfants peuvent participer à des activités sportives et en mai elles auront lieu à Sablonnières après la classe. Les assistantes maternelles et les parents peuvent se rendre à la ferme du domaine avec les jeunes enfants de 0 à 3 ans chaque vendredi matin pour des activités de découverte adaptées avec l'aide bienveillante de Patricia, animatrice du Ram. Et surtout, dès le samedi 11 mai, la piscine Ariel Mignard de Bellot ouvre ses portes. Les écoliers de Sablonnières quant à eux s'y rendront tous les vendredis dès la rentrée des vacances de printemps.

Le conseil municipal et moi-même, nous vous assurons de notre meilleur dévouement pour le plus grand bénéfice de la commune.

Le Maire, Dominique Lefebvre

**Permanences et
Secrétariat de mairie**
Mardi, Jeudi de 16 à 18 h
Samedi de 9 à 11 h 30
Tél. 01.64.04.90.01
et 01.64.04.39.99
mairie.sablonnieres@wanadoo.fr
Sablonnieres.fr

REGLEMENTATION URBANISME

Vous prévoyez des travaux dans votre maison? Sur votre terrain? Adressez-vous en mairie car vous devez sans doute remplir une demande de permis de construire ou un formulaire de déclaration préalable de travaux. Il faut compter de 2 à 4 mois pour avoir l'autorisation.

Renseignements par internet:
ddt-ste@seine-et-marne.gouv.fr
et 01.64.60.50.00 (DDT Proovins)
Et consultez le PLU en ligne sur le site de la commune:

sablonnieres.fr

MANIFESTATIONS COMMUNALES

Mercredi 8 mai
Commémoration
RDV à 10 h au monument
aux morts

Dimanche 26 mai
Sur la place
Brocante
Gym du Petit Morin
Troc plantes
Comité d'animation

Samedi 1er juin
Brocante
Terrain de Aulnettes
Amicale de ST Hubert

Ferme du Domaine

Samedi 25 mai 20h30
Printemps du théâtre
Organisation: La chanterelle
Entrées 8 et 5€

**Samedi et Dimanche
1er et 2 juin**
EXPOSITION
Peintures - sculptures
Art et Patrimoine

Agenda:

Réunion du comité d'animation
Jeudi 16 mai à 19 h 30
Salle de mairie

Réunion assainissement collectif
Mardi 28 mai à 19 h
Ferme du Domaine

Assemblée Art et Patrimoine
Mardi 4 juin à 19 h 30
Ferme du Domaine